

PREAMBULE

Au 1^{er} janvier 2008 est entrée en vigueur la version révisée de la nomenclature d'activités française (NAF rév. 2). Cette publication est réalisée selon cette nouvelle version. Dans celle-ci, la codification des activités s'effectue sur cinq positions, dont les quatre premières correspondent exactement à la nomenclature européenne. Cette révision entraîne également quelques modifications de champ pour l'ensemble des industries agricoles et alimentaires et aussi pour certaines sous-classes. Pour plus de détails, vous pouvez consulter l'annexe méthodologique, partie « le changement de nomenclature d'activité ».

Cette publication présente les principales données économiques d'ensemble pour 2007 des industries alimentaires et des boissons (ensemble des divisions 10 et 11 de la NAF rév.2 à l'exception des secteurs 10.13B, 10.71B, 10.71C et 10.71D). A titre exceptionnel, elle inclut aussi les résultats concernant les secteurs des « exploitations forestières » et du « sciage et rabotage du bois ». Elle rassemble les informations de deux sources : l'enquête annuelle d'entreprise (EAE) et les déclarations fiscales sur les bénéficiaires industriels et commerciaux (BIC).

L'EAE est une enquête statistique qui donne des informations économiques sur les secteurs d'entreprise, les branches d'activité, les établissements de production, et assure leur cohérence d'ensemble. Elle ne concerne cependant que les entreprises d'au moins 20 salariés ou réalisant un chiffre d'affaires annuel d'au moins 5 millions d'euros. Les coopératives agricoles de 10 à 19 salariés sont également incluses.

Les BIC complètent les informations de l'EAE sur les plus petites entreprises. Cette source a cependant plusieurs limites.

Les BIC sont une source administrative, qui ne donne que des informations comptables sur les entreprises. Ils ne donnent aucune information par branche d'activité ou par établissement.

La couverture des BIC n'est pas totalement exhaustive. Les micro-entreprises en sont exclues, ainsi que celles réalisant moins de 15 000 euros de chiffre d'affaires et les quelques entreprises relevant du régime des bénéficiaires agricoles. La plupart des coopératives agricoles de moins de 10 salariés sont également absentes. Au total, ces défauts de couverture représentent environ 1 % du chiffre d'affaires des industries alimentaires et des boissons, certains secteurs étant plus concernés (vinification, fabrication de fromages, ...). Ils représentent au maximum 3 % du chiffre d'affaires des exploitations forestières et moins de 1 % de celui des scieries. L'annexe méthodologique donne plus de détails sur ces points. Pour résumer, seules les entreprises ayant une activité économique significative sont retenues.

Enfin, la source BIC est disponible avec un délai plus important que l'EAE. Cette publication, réalisée avec l'EAE et les BIC, concerne l'année d'exercice 2007. Elle reprend et complète les résultats de l'EAE 2007 publiés pour les IAA en février 2009 dans le numéro 163 de la collection « Agreste Chiffres et Données », et pour les exploitations forestières et les scieries en mars 2009 dans le numéro 164.

L'importance respective des deux sources en 2007

Secteur d'entreprise Montant en millions d'euros	Industries alimentaires et des boissons			Exploitations forestières et scieries		
	Source BIC	Source EAE	Ensemble	Source BIC	Source EAE	Ensemble
Nombre d'entreprises	7 259	3 023	10 282	5 937	263	6 200
Effectif salarié moyen de l'exercice	31 514	373 795	405 309	14 836	12 000	26 836
Chiffre d'affaires (CA)	5 850	137 980	143 830	2 339	2 687	5 026
Exportations directes	435	25 457	25 892	228	496	723
Valeur ajoutée (VA)	1 502	26 111	27 613	767	663	1 430
Résultat courant avant impôts	170	6 003	6 173	127	114	242
Résultat net comptable	167	3 761	3 929	132	72	204
Salaires et traitements	760	10 681	11 441	331	307	637
Immobilisations totales	3 007	53 420	56 427	1 280	1 088	2 428
Investissements totaux	489	5 259	5 749	174	150	324

SOURCES : Agreste (EAE 2007) et INSEE-DGI (BIC 2007)

Les tableaux par taille d'entreprise n'établissent pas de distinction entre les deux sources. Les entreprises de l'EAE qui ont moins de 20 salariés mais un chiffre d'affaires de plus de 5 millions d'euros, par exemple, sont classées dans la tranche correspondante à leur effectif. D'autre part, quelques entreprises des BIC ont plus de 20 salariés. Ce choix peut être à l'origine de certaines différences mineures avec les informations publiées sur la base de l'EAE uniquement.

Les sources dans les IAA par tranche d'effectif en 2007

Taille des entreprises (effectif salarié moyen)	0 salarié	1-9 salariés	10-19 salariés	20-49 salariés	50-249 salariés	250 salariés et plus	Ensemble
Nombre d'unités	1 894	4 456	1 199	1 393	1 019	321	10 282
EAE	18	88	277	1 309	1 011	320	3 023
BIC	1 876	4 368	922	84	8	1	7 259
Effectif salarié	0	16 062	17 021	45 191	112 221	214 814	405 309
EAE	0	607	4 200	43 026	s	s	373 795
BIC	0	15 455	12 821	2 165	s	s	31 514
Chiffre d'affaires (M€)	1 469	3 708	4 351	13 492	36 031	84 780	143 830
EAE	1 027	950	2 381	13 140	s	s	137 980
BIC	441	2 759	1 970	352	s	s	5 850

Champ : industries alimentaires et des boissons, à l'exception des secteurs 10.13B, 10.71B, 10.71C et 10.71D.
Sources : Agreste (EAE 2007) et INSEE-DGI (BIC 2007)

Les sources dans les exploitations forestières et scieries par tranche d'effectif en 2007

Taille des entreprises (effectif salarié moyen)	0 salarié	1-9 salariés	10-19 salariés	20-49 salariés	50-249 salariés	250 salariés et plus	Ensemble
Nombre d'unités	2 498	3 049	388	218	43	4	6 200
EAE	1	5	15	196	42	4	263
BIC	2 497	3 044	373	22	1	0	5 937
Effectif salarié	0	9 236	5 264	7 022	3 983	1 331	26 836
EAE	0	30	240	6 491	3 908	1 331	12 000
BIC	0	9 206	5 024	531	75	0	14 836
Chiffre d'affaires (M€)	216	1 323	897	1 371	903	317	5 027
EAE	s	38	127	1 298	s	317	2 687
BIC	s	1285	769	73	s	0	2 339

Champ : exploitations forestières (APE 02.20Z) et scieries (APE 16.10A).
Sources : Agreste (EAE 2007) et INSEE-DGI (BIC 2007)

Les résultats publiés se rapprochent néanmoins le plus possible dans la forme et sur le fond de ceux fournis pour l'EAE.

Certains tableaux ont dû cependant être légèrement modifiés pour tenir compte des données disponibles dans les BIC. Notamment, les notions d'investissements corporels et d'immobilisations ne sont pas exactement identiques dans les données publiées dans l'EAE et dans les BIC. Le compte de résultat comporte aussi moins de détails que celui de l'EAE, certaines informations recueillies dans l'EAE étant absentes des données fiscales. Les principaux indicateurs comptables sont néanmoins présents.

Par ailleurs a été introduit un tableau donnant des informations par tranche de taille du chiffre d'affaires. L'accent est mis, comme pour les tableaux en tranche d'effectifs, sur l'information relative aux plus petites entreprises.